



PROGRAMME DE SENSIBILISATION

8 et 9 mai 2012



Le Programme de sensibilisation entame une série de conférences dans des universités, en Bosnie-Herzégovine et en Serbie

Le Programme de sensibilisation du Tribunal a entamé aujourd'hui une série de conférences universitaires en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'un projet régional visant à sensibiliser les étudiants sur l'ensemble du territoire de l'ex Yougoslavie.

En Bosnie-Herzégovine, Svetlana Martynova, juriste des Chambres au TPIY, donnera des conférences à Sarajevo et à Travnik, tandis que Michelle Jarvis, juriste hors classe auprès du Bureau du Procureur et Premier substitut du Procureur en appel, s'adressera à des étudiants de Belgrade et de Novi Sad, en Serbie.

Pour Violeta Beširević, qui enseigne le droit à l'Université Union, « une conférence donnée par une juriste du TPIY est une excellente occasion pour les étudiants de la faculté de droit de l'université Union de Belgrade de se familiariser avec la jurisprudence du Tribunal pour ce qui est des infractions sexuelles, sans oublier surtout, que la définition des crimes sexuels donnée

par le TPIY constitue sa contribution la plus remarquable au droit pénal international ».

« Je suis très heureux que nos étudiants aient pu bénéficier de cette occasion d'enrichir leurs connaissances et d'élargir leurs horizons, a déclaré pour sa part Zijad Šehić, professeur d'histoire au sein de la faculté de philosophie de Sarajevo. Nombre d'entre eux en effet se consacreront à des activités de recherche sur des thèmes liés aux travaux du Tribunal. Les étudiants, avec lesquels je m'entretiens fréquemment, m'ont dit être intéressés par l'obtention directe d'informations sur le Tribunal, car jusqu'à présent, ils n'ont pu suivre ses travaux qu'en suivant les émissions de télévision diffusées à partir de La Haye ».

Des conférences similaires ont été organisées au Kosovo, en Croatie et dans l'ex République yougoslave de Macédoine.

À l'heure où le mandat du TPIY touche à sa fin, le Programme de sensibilisation redouble d'efforts afin de faire mieux connaître les travaux du Tribunal aux communautés locales. Il espère ainsi contribuer à l'ancrage de son héritage en ex Yougoslavie.

Le Programme de sensibilisation bénéficie du soutien continu de l'Union européenne et son action auprès des jeunes en ex Yougoslavie est généreusement parrainée par le Gouvernement finlandais.

EN SALLE D'AUDIENCE

2 et 8 mai 2012



Haradinaj et consorts. Conférence de mise en état.

Lors d'une conférence de mise en état qui s'est tenue dans le cadre du procès Haradinaj et consorts, les trois équipes de la Défense ont fait savoir à la Chambre qu'elles ne déposeraient pas de requêtes aux fins d'acquiescement au titre de l'article 98 bis du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal. Ramush Haradinaj et Lahi Brahimaj ont aussitôt confirmé qu'ils n'avaient pas l'intention de présenter de moyens à décharge. Idriz Balaj a également informé la Chambre du fait qu'il n'en présenterait pas non plus des moyens de défense, sous réserve d'un accord conclu

avec le Procureur concernant des moyens de preuve de nature médicale éléments de preuve médicaux.

Dans une ordonnance portant calendrier qu'elle a rendue le 8 mai, la Chambre a confirmé qu'aucun des accusés ne présenterait de moyens à décharge et que les mémoires en clôture devraient par conséquent être déposés avant le 11 juin. L'ordonnance précise que les réquisitoire et plaidoiries seront entendus les 25 et 26 juin.

RAPPORTS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

3 et 9 mai 2012



Le Procureur se rend en Croatie et en Bosnie-Herzégovine

En prévision des rapports qu'il remettra au Conseil de sécurité de l'ONU, le Procureur Serge Brammertz s'est récemment rendu en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour examiner la question de discuter de la coopération de ces États avec son Bureau et des poursuites engagées pour crimes de guerre au niveau national.

À Zagreb, le Procureur a rencontré Neven Mimica, le Vice-Premier Ministre des affaires intérieures l'intérieur et des affaires étrangères et européennes, et avec Orsat Miljenić, le Ministre de la Justice. Il s'est également entretenu avec rencontré le Procureur d'État, Mladen Bajić.

À Sarajevo, Serge Brammertz a rencontré des membres de la Procureur et du parquet de Bosnie-Herzégovine, ainsi que le Président de la Cour d'État, du Conseil supérieur des magistrature juges et des procureurs, d'autres membres des instances judiciaires, le Haut représentant, le représentant spécial de l'Union européenne et des représentants du corps la communauté diplomatique.

Le Procureur se rendra également en Serbie dans les semaines qui viennent, avant de remettre son rapport au Conseil de sécurité.



MÉCANISME

8 mai 2012

De nouveaux juges prêtent serment

Neuf juges d'Arusha ont récemment prêté serment en tant que juges du Mécanisme international chargé d'exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux. Ils ont prêté serment devant le Greffier John Hocking, lors d'une cérémonie présidée par le Juge Theodor Meron, le président du Mécanisme. Il s'agit des Jjuges suivants : Florence Arrey,

Solomy Bossa, Vagn Prüsse Joensen, Gberdao Kam, Joseph Masanche, Lee Muthoga, Seon Park, Mparany Rajohnson, et William Sekule.

Vingt-trois 23 des 25 juges élus pour siéger au Mécanisme ont à présent prêté serment.





CALENDRIER DES AUDIENCES : 14 MAI - 25 MAI

Les audiences publiques du Tribunal sont retransmises sur le site Internet du Tribunal avec un différé de 30 minutes. Ce calendrier est sujet à des changements de dernière minute

Lundi 14 mai	Salle d'audience I	09:00 - 13:10	Gotovina & Markač	Audience d'appel
		14:10 - 18:30	Gotovina & Markač	Audience d'appel
	Salle d'audience II	14:15 - 19:00	Stanišić & Simatović	Procès
Mardi 15 mai	Salle d'audience II	09:00 - 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
Mercredi 16 mai	Salle d'audience I	09:00 - 13:45	Mladić	Déclaration liminaire
Jeudi 17 mai	Salle d'audience I	09:00 - 13:45	Mladić	Déclaration liminaire
	Salle d'audience II	14:15 - 19:00	Stanišić & Simatović	Procès
Vendredi 18 mai	Pas d'audience			
Lundi 21 mai	Pas d'audience			
Mardi 22 mai	Salle d'audience II	09:00 - 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
Mercredi 23 mai	Salle d'audience II	09:00 - 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
Jeudi 24 mai	Salle d'audience II	09:00 - 13:45	Stanišić & Simatović	Procès
	Salle d'audience III	10:30 - 12:00	Lukić & Lukić	Conférence de mise en état
Vendredi 25 mai	Pas d'audience			

Les passages et/ou citations de textes juridiques ne font pas autorité ; seule la version intégrale de l'ordonnance, de la décision, du jugement ou de l'arrêt cité reflète l'opinion de la Chambre de première instance et/ou de la Chambre d'appel.

TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE

Churchillplein 1, 2517 JW La Haye, Pays-Bas

www.tpiy.org

QUESTIONS ET COMMENTAIRES :

Nick Beston
Éditeur

Emma Coffey
Assistante

+31.70.512.89.43 | beston@un.org

+31.70.512.53.99 | coffey@un.org